

à République du Centre, 4 mars 20

Le Montargois

Pressigny-les-Pins

La Valette : un nouveau projet sur les rails ?

■ Selon les dernières rumeurs, les tractations iraient bon train entre la commune et la société « Next house » qui proposerait un concept novateur : quarante maisons similaires, à l'architecture cubique.

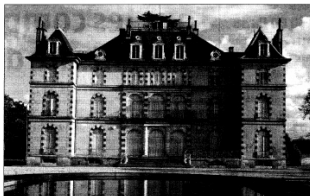
Depuis quelque temps, il devient difficile de dénicher le vrai du faux concernant l'avenir du domaine de La Valette. Selon les dernières rumeurs, il semblerait que de nouvelles négociations soient en cours concernant la vente du site. Parmi les différents orientations possibles, les discussions semblent avancer favorablement avec la société « Next house » qui proposerait un concept novateur : quarante maisons similaires, à l'architecture cubique. De nombreuses zones d'ombres apparaissent néanmoins dans ce dossier qui n'est pas sans inquiéter les membres du Comité de défense des Pressigiens : « le maire a choisi très clairement ce projet comme che-

val de bataille. On a pourtant beaucoup de difficultés à croire que Pressigny-les-Pins soit si connu que ça. D'autres projets sont en les pour tout ou partie du domaine, mais le maire reste volontairement flou pour mieux, d'ailleurs, pourquoi il n'a pas voulu la création d'une commission qui ferait plus gèle qu'autre chose. Une décision collective aurait été plus juste et sécurisante. Le maire choisit-il nouveau de faire cavalier seul ».

Le comité s'entretient par ailleurs que Bricor Nicolas fasse des recherches d'investisseurs sur Internet : « Sur ce site, on remarque qu'il ne se présente pas en tant que maître mais "désignant, consultant et service" ».

Il déplore aussi que les membres du conseil municipal aient pu voter au maire pour engager des négociations à hauteur de 800.000 €.

Le sénateur Jean-Pierre Souer entre dans la danse
Interrogé à ce sujet, Jean-Pierre Souer, sénateur du Loiret, a déclaré apporter son soutien à



Le devenir du site de La Valette, au cœur de nombreux tractations, est toujours loin d'être réglé.

la population de Pressigny, par l'intermédiaire de son PPI régional, en essayant de trouver des solutions crédibles aussi bien sur la vente du domaine de La Valette que sur la fiscalité communale (qui a enregistré une hausse de 120 %) : « Je souhaite apporter mon concours en essayant d'analy-

ser la situation avec recul et lucidité, je ne peux en dire plus pour l'instant, mais il est clair que nous allons mettre tous les moyens en œuvre pour sortir la commune de cette situation. La mise en commun de nos énergies doit nous permettre de parvenir en compte les offres qui se présentent en s'appuyant sur une

assistance juridique assurée ». « Soyons très prudents, servons-nous des expériences vécues qui ont échoué afin d'assurer le règlement de cette affaire dans les meilleurs délais en évitant les effets d'annonces qui ne servent à rien » conclut le sénateur.

Didier Bezzard.